



# CHŒUR VOX SANTONA

## de Saintes

### Charte du Choriste

#### RESPECT

- du chef de chœur et des autres choristes ;
- des préconisations du chef de chœur (en particulier, noter les consignes données pour éviter les redites les séances suivantes) ;
- du travail des autres pupitres (rester silencieux lorsque le chef de chœur fait travailler les autres pupitres) ;
- des horaires (profiter d'un quart d'heure de convivialité en arrivant à 20h15) ;
- préparer ses partitions avant chaque répétition.

#### ECOUTE

- attentive et soutenue des directives du chef de chœur ;
- l'homogénéité des voix se fait par l'écoute de soi, de son pupitre et des autres pupitres ;
- pas de bavardages, ni de commentaires entre les choristes lorsque le chef de chœur fait des remarques et donne des instructions.

#### TRAVAIL

- **ne pas freiner le travail collectif : fournir chez soi, en plus des répétitions, un travail individuel régulier, proportionné aux difficultés rencontrées ;**
- **se détacher de la partition, en se rapprochant du « par cœur ».**

#### PARTICIPATION

- présence des choristes aux répétitions : chaque membre est libre de chanter où il l'entend. Cependant en adhérant à Vox Santona, chaque membre s'engage personnellement à être présent aux lundis de répétition, aux quatre dimanches de répétition, et à participer aux concerts et aux animations ;
- tenir ses engagements de participation aux événements et aux Concerts ;
- aux concerts, si on a manqué des répétitions, se faire discret sur les œuvres pour lesquelles on ne connaît pas les derniers réglages du chef de chœur ;
- en début et en fin de répétition, participer à la mise en place et au rangement ;
- participer à l'intégration des nouveaux choristes dans son pupitre.